

Date de dépôt : 19 août 2020

Réponse du Conseil d'Etat

à la question écrite urgente de M. Pierre Bayenet : Quel traitement policier pour la *critical mass* du 29 mai 2020 ?

Mesdames et
Messieurs les députés,

En date du 26 juin 2020, le Grand Conseil a renvoyé au Conseil d'Etat une question écrite urgente qui a la teneur suivante :

Selon divers témoignages, de très nombreux policiers ont été mobilisés dans l'après-midi du 29 mai 2020 pour prévenir la tenue de la coïncidence cycliste dite « critical mass », qui se tient chaque dernier vendredi du mois. D'autres nombreux policiers ont été mobilisés à l'intérieur du nouvel hôtel de police, apparemment en prévision d'une vague d'arrestations de cyclistes.

Questions :

- Combien de policiers ont été mobilisés sur le terrain le 29 mai 2020, pour dissuader les cyclistes de se réunir dans la traditionnelle critical mass qui se tient les derniers vendredis du mois de chaque mois ?**
- Combien de policiers ont été mobilisés au nouvel hôtel de police en vue des arrestations ?**
- Combien d'arrestations avaient été anticipées ?**
- Quel a été le coût de cette opération ?**

RÉPONSE DU CONSEIL D'ÉTAT

Les réponses du Conseil d'Etat aux différentes interrogations que contient la présente question écrite urgente sont les suivantes :

- ***Combien de policiers ont été mobilisés sur le terrain le 29 mai 2020, pour dissuader les cyclistes de se réunir dans la traditionnelle critical mass qui se tient les derniers vendredis du mois de chaque mois ?***

La police ne transmet pas les informations relatives aux effectifs engagés pour des raisons tactiques et de confidentialité. Chaque événement a sa propre typologie et les engagements sont à chaque fois différents et respectent les principes de légalité, proportionnalité et opportunité pour assurer l'ordre, la sécurité et la tranquillité publique.

Compte tenu du contexte, c'est le risque sanitaire qui constituait l'enjeu de la manifestation. Le dispositif mis en place a permis d'éviter une concentration de manifestants importante et des perturbations de la circulation.

- ***Combien de policiers ont été mobilisés au nouvel hôtel de police en vue des arrestations ?***

Aucun policier n'a été mobilisé au nouvel hôtel de police en vue d'éventuelles arrestations. Du personnel en service était à disposition en cas de nécessité.

- ***Combien d'arrestations avaient été anticipées ?***

Aucune arrestation n'avait été anticipée. Le but de la police durant cet événement était uniquement de disperser les participants. Elle partait également du principe que les personnes amendées une première fois sur la base, notamment, de l'ordonnance 2 COVID-19 n'allaient pas tenter de continuer de participer à tout prix à cet événement.

– *Quel a été le coût de cette opération ?*

Mis à part une collaboratrice qui a été reprise sur un jour de congé, l'ensemble du personnel engagé l'a été sur un jour de travail. Le nombre d'heures travaillées par la police pour gérer cet événement est de 579 heures. Sur ce nombre d'heures effectuées, 6 heures ont été majorées à 100% et 68 heures à 25% pour un total de 74 heures majorées.

Au bénéfice de ces explications, le Conseil d'Etat vous invite, Mesdames et Messieurs les Députés, à prendre acte de la présente réponse.

AU NOM DU CONSEIL D'ÉTAT

La chancelière :
Michèle RIGHETTI

Le président :
Antonio HODGERS